

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DAIGNEAU

Le jeudi 28 janvier 2016



Présences : Sophie Deblois, Suzanne Foucault, Maryse Bélanger, Annick Legrand, Rachel Poirier, Jonathan Chouinard, Karine Dassylva, Nathalie Larivée, Nathalie Bruneau, Sylvie Pitre, Jean-François Meunier.

Absences : Maryse Coallier, Shawn Dionne, Chantale Pelletier

Invités : Stéphane Bessette, François Jannelle, Frédéric Grandioux

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

Madame Rachel Poirier fait la lecture de l'article 71

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Sophie Deblois propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Questions du public

Il n'y a aucune question.

4. Présentation de M. François Jannelle

M. Jannelle nous présente le projet de l'agrandissement des écoles Daigneau et Louis-Cyr.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2015

M. Chouinard propose l'approbation du procès-verbal du 26 novembre dernier.

6. Suivi au procès-verbal

- Le conseil muniscolaire, un projet en collaboration avec la municipalité de Napierville et le CLD Roussillon est un projet qui a pour but de familiariser les élèves du conseil étudiant à la politique municipale. Le 21 janvier dernier, les élèves de l'école ont participé à un conseil d'un jour dans la salle du conseil où ils ont voté 4 résolutions en lien avec la semaine de la persévérance scolaire qui se tiendra du 14 au 18 février prochain.
- **Campagne de financement :** Les documents ont été distribués cette semaine. Les élèves ont jusqu'au 15 février pour vendre les produits.
- **FAC :** Les documents ne sont pas encore sortis. Ils vont être déposés en ligne le 14 mars et ce, jusqu'au 18 avril. Nous avons deux ans pour présenter un projet. On présentera le projet (glissade) au C.É. du 7 avril.

7. La parole aux partenaires

- **Présidence** : M. Meunier remercie les enseignantes pour leur bon travail ainsi que les parents bénévoles pour la distribution des collations et berlingots de lait entre autres.
- **Direction** : Mme Pitre informe les parents de la situation qui s'est produite en maternelle et des activités du carnaval concernant les équipements du hockey. Mme Pitre a proposé un projet en fonctionnalité pour la 3^e année consécutive. Cette fois-ci, elle demande un débarcadère à l'avant de l'école afin de sécuriser l'arrivée des enfants au SDG.
- **Enseignants** : Les élèves de l'école participent au carnaval organisé par la ville aujourd'hui et demain. Ils sont bien contents. La pièce de théâtre sur les différences a été appréciée par les élèves. Le 12 février, l'harmonie musicale du collège Notre-Dame présentera 3 spectacles aux élèves et du 14 au 18 février plusieurs activités sur la persévérance pour les élèves.
- **Responsable du SDG** : Mme Poirier présente les prochaines activités des journées pédagogiques.
- **Représentant au comité de parents** : M. Chouinard nous présente les points discutés au comité dont : le calendrier scolaire 2016-2017, le comité EHDAA , la soirée reconnaissance des bénévoles, la subvention possible pour un événement; nous avons donc reçu un montant de 250,00 \$. Nous aurons une conférence de M. Dionne concernant l'utilisation d'Internet. Celle-ci se fera lors de la remise du 2^e bulletin.
- **Représentant de la communauté** : Mme Pelletier est absente, mais la direction souligne au C.É. que nous avons eu la mention coup de cœur lors du dernier conseil des commissaires pour les rendez-vous de la communauté.

8. Les questions financières

a) Approbation des sorties éducatives

Les groupes 515/615, 610 et 620 recevront la visite de l'auteur Daniel Brouillette qui écrit la série de roman Bine. Le coût de cette activité sera de 6,50 \$ par élève. Il est proposé par Mme Bélanger et secondé par M. Meunier d'approuver cette activité.

Les enseignantes du 3^e cycle présentent le projet de sortie (voyage à Ottawa avec les élèves du 3^e cycle au complet). Ils demandent l'autorisation d'envoyer le sondage aux parents et s'il y a 85% et + de réponses positives ils procéderont à la réservation du voyage. Mme Maryse Bélanger propose d'adopter ce projet.

Résolution 15-16-102

b) Coût à défrayer pour les activités Bleu Majjjiik et l'harmonie musicale du collège Notre-Dame

Les ateliers Bleu Majjjiik ont coûté 4 358.18 \$ et nous avons reçu une subvention de 2 338.00 \$ nous devons donc défrayer 2 020.18 \$ dans le fonds à destination spécial.

L'Harmonie musicale coûtera 786.25. \$

Le total des deux activités s'élève à 2 806.43 \$. Ces frais seront payés à même le fonds à destination spécial, tel que mentionné dans le dernier procès- verbal à la résolution 15-16-97.

c) Présentation du budget révisé de l'école.

La direction présente le budget révisé de l'école avec les nouveaux crédits alloués.

Mme Rachel Poirier propose l'adoption du budget révisé. Mme Sophie Deblois seconde.

Résolution 15-16-103

9. Les questions générales

a) Sondage cafétéria

Suite au sondage sur la satisfaction des parents face au service de la cafétéria, les résultats sont très positifs. Mme Pitre a d'ailleurs rencontré le concessionnaire le 15 janvier dernier avec Madame Poirier et ils sont très soucieux de notre satisfaction. Le contrat de départ a été signé avec M. Bouthillette à l'époque en août, car suite à la rupture de contrat avec la carambole, aucun concessionnaire n'était intéressé à venir à Daigneau. On sert ici en moyenne 40 repas, parfois 35, parfois 20. Pour être rentables, ils doivent servir 42 repas. Ils veulent remédier à ce qui ne va pas, dont la chaleur de la nourriture pour les petits de la maternelle et le choix du lait sera inscrit sur le formulaire à partir du mois de mars.

Le processus d'appel d'offres est très complexe. C'est un comité de la commission scolaire qui fait le choix du concessionnaire puisque les installations appartiennent à la CSDGS. Mme Pitre nous présente une proposition du traiteur Mangeons Maison, un traiteur de Napierville. Les membres prennent connaissance du menu offert et d'un exemple de boîte à lunch, mais le traiteur n'est pas retenu pour l'an prochain.

Compte tenu des résultats du sondage, les membres préfèrent que nous poursuivions avec le concessionnaire actuel. Adopté à l'unanimité.

Résolution 15-16 -104

b) Bénévole de l'année

Le comité de parents organise la soirée reconnaissance des bénévoles 2015-2016. Mme Pitre fait la lecture des critères d'admissibilité. Elle suggère Mme Maryse Bélanger pour son implication importante à l'école (présence en classe, implication au niveau du projet des collations, récolte de dons pour le lait, campagne de financement, etc.)

Mme Pitre propose Mme Bélanger à titre de bénévole de l'année 2015-2016.
Approuvé à l'unanimité.

c) Projet de loi 86

On reporte ce point au prochain C.É. du 7 avril.

10. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h15.
La prochaine rencontre se tiendra le 7 avril 2016.

JEAN-FRANÇOIS MEUNIER
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SYLVIE PITRE
DIRECTRICE, ÉCOLE DAIGNEAU